



Madame la Préfète
Préfecture de la Charente
7-9 rue de la Préfecture
CS 92301
16023 ANGOULEME Cedex

Aussac-Vadalle, le 27 juin 2024

Madame la Préfète,

Nous tenions à vous remercier pour le soutien et la participation des services de l'Etat dans l'organisation et la réalisation de la cérémonie du 19 juin 2024, en hommage à l'équipage du Channel Express III tombé le 19 juin 1944 sur notre commune. Cette cérémonie a été exemplaire et toutes les personnes s'accordent pour dire que c'était une grande réussite.

Nous appelons votre attention sur le soutien exemplaire de Madame Juliette Bruneau, sous-préfète de Confolens, qui s'est très impliquée dans cette cérémonie et à qui nous devons une grande part de sa réussite.

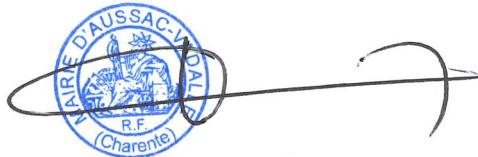
La population a été marquée par l'engagement général de vos services ainsi que de l'Armée de l'Air et des autorités civiles et militaires présentes en ce 19 juin.

Les jeunes générations vont pouvoir rebondir sur l'exemple qui leur a été donné et la nouvelle stèle, qui a été réalisée par Monsieur Marc Deligny, leur permettra de concrétiser le devoir de mémoire et toute la reconnaissance que nous devons à l'équipage du Channel Express III.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Maire d'Aussac-Vadalle,

Gérard LIOT



Le Maire de Jauldes,

Sébastien BOIMENT



Adresse de correspondance : Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr

Internet : www.aussac-vadalle.fr